



Partenariats avec l'étranger : une ouverture sur le monde

ECHANGES AVEC L'ETRANGER - PROGRAMME EUROPEEN ERASMUS

L'IPAC a noué des partenariats avec des universités étrangères dès 1987. Ces partenariats donnent la possibilité de s'inscrire une année supplémentaire dans l'une de ces universités au terme de la formation du Bachelor (*liste non exhaustive*).

• Les destinations

- University of the West of Scotland (*Paisley, Ecosse*).
- University of Abertay (*Dundee, Ecosse*).
- Robert Gordon University (*Aberdeen, Ecosse*).
- Dundalk Institute of Technology (*Dundalk, Irlande*).
- Institute of Technology of Tralee (*Irlande*).
- University of Gloucestershire (*Cheltenham, Angleterre*).
- University College (*Birmingham, Angleterre*).
- Hogeschool In Holland (*Haarlem, Pays Bas*).
- Escuela Politécnica Superior (*Gandia, Espagne*).
- Euroaula (*Barcelone, Espagne*).
- Universidad de la Laguna (*Ténérife, Espagne*).
- Hochschule Kempten (*Allemagne*).
- Fachhochschule Krems (*Autriche*).
- Lillehammer University (*Norvège*).
- Universidad de Leon (*Mexique*).
- Università Ca' Foscari (*Venise, Italie*).

Liste non exhaustive

Les crédits ECTS (European Credit Transfer System)

L'IPAC est titulaire de la charte Erasmus. L'organisation des études par semestre respecte donc la logique européenne. Chaque unité d'enseignement des formations post-bac+2 de l'IPAC est affectée d'un nombre de crédits correspondant aux crédits ECTS. Ce système, mis en place dans les universités européennes, permet un transfert de crédits de l'IPAC vers l'université européenne ou vice-versa.

La validation de la formation

La validation des connaissances s'effectue dans le cadre d'un contrôle continu à l'issue de chaque cours.

Les étudiants qui obtiennent une moyenne générale supérieure à 10/20 par unité d'enseignement, et qui n'ont aucune moyenne de matière inférieure à 6/20, sont admis au titre.

Les évaluations visent à vérifier et à mesurer l'acquisition des compétences prévues dans le cursus.

Une session de rattrapage est organisée en septembre.

La recherche permanente de progrès de l'IPAC s'appuie sur :

- un **système Qualité certifié ISO 9001 version 2000** par Bureau Veritas Certification,
- des formateurs sensibilisés à l'importance de leur mission et à la Qualité,
- un suivi personnalisé des étudiants/stagiaires,
- un réseau d'entreprises associées actives au sein d'un Conseil académique qui suit l'évolution des programmes.



www.ipac-france.com
info@ipac-france.com

BACHELOR EN MANAGEMENT ET GESTION D'ENTREPRISE

Accessible dès le baccalauréat

Durée 3 ans - 180 crédits ECTS

Objectifs de la formation

Permettre à des étudiants issus du Baccalauréat de se préparer – grâce à une découverte professionnelle de différents secteurs d'activités – à insérer progressivement l'univers professionnel de leur choix.

L'orientation à l'issue du baccalauréat représente une difficulté réelle. La mise en relation progressive des étudiants avec des entreprises, sous forme de missions, de stages, d'emploi favorise une intégration réussie.

La formation est innovante par rapport aux cycles existants puisqu'elle permet :

- de recevoir une formation académique solide en accord avec les normes européennes du système LMD.
- d'obtenir une reconnaissance académique européenne grâce aux systèmes des crédits européens (ECTS) et une reconnaissance professionnelle grâce à un titre reconnu par l'État à un niveau II*.

Caractéristiques de la formation

Elle est le résultat d'un très important travail de conception et d'ingénierie pédagogique destiné à répondre aux demandes combinées des jeunes et des entreprises.

Le résultat de ce travail se concrétise par :

- Des cours à temps plein OU à temps partiel (*2 j/ semaine*) selon la formule choisie.
- Des périodes de stage ou d'emplois en entreprise se déroulant tout au long de l'année (*en complément des cours*) ou sous forme d'un stage à temps plein, d'une durée de 3 mois en fin d'année.
- Un mode d'apprentissage qui prend en compte le niveau de maturité de chacun et limite les risques d'erreur d'orientation.

* *Titre niveau II : personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou du Master I (RNCP, définition officielle, Nomenclature des Niveaux de Formation 1969).*

SPECIALITES DISPONIBLES EN ANNEE 3

- Ressources Humaines
- Marketing - Communication
- Immobilier
- Banque - Assurance

"Une formation qui permet de choisir sereinement son orientation"



Votre statut :

Année 1

Statut étudiant obligatoire.

Année 2

Statut étudiant obligatoire sur les sites d'Annecy, Thonon et Ville la Grand

Ou

Statut étudiant ou salarié* à Albertville, Chambéry et Vallée de l'Arve

Année 3

Spécialisation – Statut salarié

* *S'il y a statut salarié dès l'année 2, l'entreprise d'accueil reste la même en année 2 et 3.*

Présentation de la formation



La formation est accessible à tous les étudiants après un BAC. L'obtention du baccalauréat est obligatoire.

Elle est aussi accessible aux stagiaires de la Formation Professionnelle Continue dans le cadre du plan de formation, de la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), du D.I.F. (Droit Individuel de Formation) ou d'un C.I.F. (Congé Individuel de Formation).

Les conditions d'admission

Obtention obligatoire du baccalauréat ou Equivalent (DAEU) ou titre de niveau IV.

BAC + 1 validé pour une entrée en 2^e année.

Modalités de recrutement : examen du dossier et entretien.



Organisation des études

Le caractère généraliste de la formation au cours des deux premières années offre une vision approfondie des métiers du management et de la gestion. C'est l'un des avantages majeurs de cette formation qui privilégie l'ouverture plutôt que la spécialisation immédiate.

En dernière année d'études (3^e année) les étudiants choisissent une spécialisation dans l'un des domaines suivants :

- **"Marketing - Communication"** pour des fonctions commerciales larges et ouvertes dans des entreprises de taille variées. Compte-tenu de la diversité des métiers, les perspectives de débouchés sont nombreuses,
- **"Banque – Assurance"**, secteurs fortement pourvoyeurs d'emplois,
- **"Ressources Humaines"**, pour les candidats qui préfèrent opter pour des postes à finalité moins commerciale mais qui nécessitent une technicité et un savoir-faire réels,
- **"Immobilier"**, secteur à la recherche de collaborateurs performants possédant un professionnalisme confirmé.



D'autres étudiants utilisent les **accords Erasmus** de l'IPAC et poursuivent leur formation dans une université partenaire (cf. page 4) dans le cadre d'une 4^e année d'études.

La poursuite d'études à l'étranger est fortement recommandée pour tout étudiant qui souhaite élargir ses possibilités d'emploi à l'issue de son cursus d'études.

Elle est proposée par le Bureau International de l'IPAC qui oriente chaque étudiant vers la bonne destination en fonction du profil du candidat et de son projet professionnel.

Organisation des études par année

	Statut	Nombre d'heures de cours	Pratique professionnelle
Année 1	Etudiant obligatoire	550 heures	de 45 j. (mini) à 90 jours
Année 2	Etudiant ou Salarié*	550 heures	de 45 j. (mini) à 90 jours
Choix définitif de la spécialité au cours du semestre 4 de la seconde année			
Année 3	Salarié	455 heures	Salarié

* S'il y a statut salarié, choix de la spécialité dès l'année 2.

Sur les sites d'Annecy, Ville-la-Grand et Thonon, les deux premières années se déroulent en formation initiale sous statut étudiant.

Contenu de la formation des Années 1, 2 et 3 (semestres de 1 à 6).

L'enseignement vise à acquérir un ensemble de compétences conforme au référentiel d'études.

Il est volontairement généraliste pour apporter à chaque apprenant une culture d'entreprise large et ouverte.

INTITULE DES UNITES D'ENSEIGNEMENT	
Enseignement Professionnel Marketing* Négociation* Communication écrite et orale Méthodologie Professionnelle Gestion de l'information * L'enseignement du marketing et de la négociation communication donne lieu à un enseignement régulier chaque semestre.	Environnement * Economie d'entreprise Economie générale Droit * Cet enseignement se déroule de manière régulière tout au long des 4 semestres. Chaque matière possède la même importance.
Anglais : obligatoire pour tous les candidats	
Gestion Outils de gestion informatique Base de données Gestion de la Relation client Finance (comptabilité – calculs financiers – comptabilité analytique – analyse financière)	Dossier Professionnel Dossier recherche – Découverte d'une entreprise Dossier professionnel 1– Rapport de stage fin d'année 1 Dossier professionnel 2– Rapport de stage fin d'année 2 Evaluations professionnelles de stage (orale et écrite)
ANNEE 3 : ANNEE DE SPECIALISATION	
RESSOURCES HUMAINES Management des Ressources Humaines Management des hommes et des organisations Economie d'Entreprise : la globalité de la fonction RH Communication et Relations professionnelles Communication interne Gestion pratique des ressources humaines Organisation du recrutement Négociation Environnement juridique Gestion administrative du personnel – Base tronc commun Gestion administrative du personnel – Approfondissement Gestion administrative du personnel – La paie Droit des sociétés – Fiscalité Environnement juridique de l'entreprise	MARKETING – COMMUNICATION Marketing - Commerce Marketing stratégique Comportement du consommateur E-Marketing Communication publicitaire Communication hors média Négociation Trade marketing – Merchandising Développement international Management Communication et Relations Professionnelles Prospection et Gestion de Portefeuille de clientèle Management des hommes et des organisations
METIERS DE L'IMMOBILIER Les actes de la vie immobilière Le contrat d'achat/vente Les moyens et méthodes de financement Les contrats de bail Les mandats Les acteurs de l'entreprise immobilière et leur organisation L'entreprise individuelle, sociétaire, le statut de commerçant Les différents métiers de l'immobilier Le positionnement sur le marché de l'immobilier, organisation et réglementation de ces différentes professions Le statut d'agent commercial Les contrats de franchises La SCI	METIERS DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE Les produits bancaires Le métier de la banque Les produits d'épargne à vue, à terme Les produits financiers Les crédits aux particuliers La relation banque/entreprise I.A.R.D. La tarification Connaître les conditions générales La responsabilité civile La RC auto obligatoire et le principe bonus/malus Etude comparative de devis La convention CIDRE Les risques d'entreprise

Les débouchés : que fait-on après ce cycle de formation ?

L'avenir professionnel de l'étudiant dépend de la spécialisation choisie en 2^e année (s'il y a statut salarié dès l'année 2) ou 3^e année : Marketing-Communication – Bancassurance – Ressources Humaines – Immobilier. L'obtention d'un Bachelor permet aussi, avec l'expérience et en fonction du degré d'implication de chacun, de prétendre à des postes à responsabilités. Quelques exemples de métiers après le Bachelor en Management et Gestion d'Entreprise :

- **Marketing Communication** : chef de produit/chef de projet, chargé de communication, manager commercial, responsable marketing, chef de secteur...
- **Banque Assurance** : conseiller financier, responsable d'agence, chargé de clientèle, gestionnaires de patrimoines, chargé d'affaires, responsable du financement de projets...
- **Immobilier** : négociateur immobilier, administrateur de biens, agent immobilier, spécialiste en locations de vacances, en immobilier de bureaux.
- **Ressources Humaines** : responsable RH, chargé de recrutement, chef d'équipe/manager, responsable formation, coach...